

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
CODE DE L'UE : SLF0901T
INTITULÉ DE L'UE : Dispositifs didactiques 1
RESPONSABLE(S) DE L'UE : Nathalie Spanghero-Gaillard
SESSION UNIQUE
Contrôle continu

			Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
		épreuves			
1	Patrimoine culturel en images (35%)	exposé oral individuel	30 min	60%	na
2		dossier individuel		40%	
3	Évaluation (35%)	dossier		100%	na
4	élaboration sujet (30%)	oral individuel		50%	na
5		écrit individuel		50%	

Contrôle terminal

			Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
		épreuves			
1	Patrimoine culturel en images (35%)	exposé oral individuel	30 min	60%	na
2		dossier individuel		40%	
3	Évaluation (35%)	dossier		100%	na
4	élaboration sujet (30%)	oral individuel		50%	na
5		écrit individuel		50%	

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : **SLF0902T**

INTITULÉ DE L'UE : **Dispositifs didactiques 2**

RESPONSABLE(S) DE L'UE : **Olga THEOPHANOUS**

SESSION UNIQUE

Contrôle continu

		épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Thème 1 (Didactique de l'oral S. Anastasio 33%)	Exposé oral en classe	\	50%	na
2		Devoir écrit à la maison	\	50%	
3					
4	Thème 2 (Francophonie O. Théophanous 33%)	Exposé oral	\	50%	na
5		Dossier	\	50%	
6	Thème 3 (Construction projet N. Spanghero Gaillard 33%)	Ecrit en classe	2h	100%	

Contrôle terminal

			Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
		épreuves			
1	Thème 1 (Didactique de l'oral S. Anastasio 33%)	Exposé oral en classe	\	50%	na
2		Devoir écrit à la maison	\	50%	
3					
4	Thème 2 (Francophonie O. Théophanous 33%)	Exposé oral	\	50%	na
5		Dossier	\	50%	
6	Thème 3 (Construction projet N. Spanghero Gaillard 33%)	Ecrit en classe	\	100%	

UFR _____ LLCE _____

Département _____ Sciences du langage _____

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

 CODE DE L'UE : **SLF0903T**
 RESPONSABLE(S) DE
 L'UE : **Olga THEOPHANOUS**

 INTITULÉ DE L'UE : **Acquisition du vocabulaire en L2**
SESSION UNIQUE
Contrôle continu

		épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	(Resp : O. THEOPHANOUS)	Deux oraux	/	50%	na
2		Synthèse écrite	/	50%	
3					
4					
5					
6					

Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Resp : O.	Deux oraux	/	50%	

2	THEOPHANOUS)	Synthèse écrite	/	50%	na
---	--------------	-----------------	---	-----	----

UFR _____LLCE_____

Département _____Sciences du langage_____

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

 CODE DE L'UE : **SLF0904T**

 INTITULÉ DE L'UE : **Séminaire de recherche en didactique des langues**

 RESPONSABLE(S) DE L'UE : **Cyrille Granget**

SESSION UNIQUE

Contrôle continu

			Durée	Coef f.	Report de note à la seconde session
		épreuves			
1	Thème (Resp : Cyrille Granget) (100%)	Exposé oral	10mn	20 %	na
2		Devoir écrit	/	40 %	
3		Dossier écrit	/	40 %	

Contrôle terminal

			Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
Code	épreuves				
1	Thème	Dossier écrit	\	100 %	

2	(Resp : Cyrille Granget) (100%)			na
---	---------------------------------------	--	--	----

NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables, la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.

UFR _____ LLCE _____

Département _____ Sciences du langage _____

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : SLF0111T
INTITULÉ DE L'UE : Stage professionnel et mémoire
RESPONSABLE(S) DE L'UE : Olga THEOPHANOUS

SESSION UNIQUE

Contrôle continu

			Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
		épreuves			
1	(Resp : O. THEOPHANOUS)	Mémoire et soutenance	/	100%	non
2					
3					
4					
5					

Contrôle terminal

			Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
Code	épreuves				
1	(Resp : O. THEOPHANOUS)	Mémoire et soutenance	/	100%	non
2					

NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables, la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.

3					
4					

--

NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables, la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.

UFR _____LLCE_____

Département _____Sciences du langage_____

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : **SLF0112T**

INTITULÉ DE L'UE : **Suivi de stage**

RESPONSABLE(S) DE L'UE : **Cyrille Granget**

SESSION 1

Contrôle continu

		épreuves	Durée	Coef f.	Report de note à la seconde session
1	Thème	Présentation orale	30mn	40 %	n.a
2	(Resp : Simona Anastasio, Cyrille Granget, Olga TheophanousNa thalie	Devoir écrit	/	60 %	
3	Spanghero Gaillard) (100%)				

Contrôle terminal

	Durée	Coeff.	

	Code	épreuves			Report de note à la seconde session
1	Thème (Resp : Simona Anastasio, Cyrille Granget, Olga Theophanous, Nathalie Spanghero Gaillard) (100%)	Présentation orale	30mn	100 %	na
2					

NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables, la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
CODE DE L'UE : SLF0113T
INTITULÉ DE L'UE : Ingénierie de la formation en langue
RESPONSABLE(S) DE L'UE : Nathalie Spanghero-Gaillard
SESSION UNIQUE
Contrôle continu

					Report de note à la seconde session
	Code	épreuves	Durée	Coeff.	
1	SLF0113T	un dossier		100%	na

Contrôle terminal

					Report de note à la seconde session
	Code	épreuves	Durée	Coeff.	
1	SLF0113T	un dossier		100%	na